

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

N° CS136

AMENDEMENT

présenté par

Mme Blanc, M. Gabarron, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lioret, M. David Magnier,
Mme Ménaché, Mme Parmentier, Mme Rimbert, Mme Roullaud, M. Tomatis, M. Chudeau,
M. Fouquart et M. Dessigny

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--